

ACTUALITÉS

MALADES PSYCHIATRIQUES EN PRISON : L'APPEL DE SCHIZO ? OUI !

Publié le 02 Février 2018

Présente au Congrès de l'Encéphale fin janvier à Paris, l'association « Schizo ? Oui ! » y a diffusé largement une « lettre ouverte » aux ministres de la Santé et de la Justice, pour les interpeller sur l'incarcération subie par de nombreuses personnes souffrant de troubles psychiatriques, alors que la prison n'est pas du tout leur place. « *Le résultat de la politique "pénale" actuelle, en ce qui concerne les malades psychiatriques, est que les prisons françaises en sont pleines à craquer. Remplies aux 2/3 de leurs capacités par des personnes présentant des troubles psychiatriques au sens large et, pour la moitié d'entre elles, atteintes de maladies psychiatriques graves du type de la schizophrénie.* » S'appuyant notamment sur les récentes alertes de la Contrôleur général des lieux de privation de liberté, Adeline Hazan, l'association souligne l'urgence à changer de politique envers ces personnes malades, pour leur permettre un accès aux soins. L'association demande la mise en place de mesures adéquates : « **diagnostiquer ces malades, en faisant coopérer l'entourage, les médecins, les SAMU, les forces de l'ordre, les pompiers..., les soigner, plus volontiers hors les murs, comme c'est possible le plus souvent, et en temps voulu.** »

Schizo ? Oui ! récolte des signatures pour soutenir son action et invite à signer le court manifeste suivant : « *Nous considérons comme scandaleux le remplissage actuel des prisons par des cohortes de malades psychiatriques dont ce n'est pas la place. Construire des dizaines de milliers de nouvelles places en prison ne nous paraît pas une mesure adéquate. Les malades psychiatriques doivent accéder aux soins et aux mesures d'accompagnement qui leur sont nécessaires, en temps voulu, sans attendre une quelconque judiciarisation* ». Plus de 80 psychiatres présents au congrès, dont les professeurs JP Olié et Olivier Guillin, ont signé cet appel.

- *Malades psychiatriques en prison. Accès aux soins. Lettre ouverte (1er décembre 2017). Texte à télécharger [ici](#). Il est possible de rejoindre ce mouvement en adressant son soutien à Paul Cosse, ex-Président de Schizo ? Oui !, à l'adresse paul.cosse@bbox.fr*